

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 novembre 2024

Nombre de conseillers		
Effectifs	Présents	Pouvoir(s)
29	23	5

Vote
A l'unanimité Abstention : 0 Pour : 28 Contre : 0

Le 28 novembre 2024, le Conseil Municipal de la Commune de Franqueville-Saint-Pierre légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno GUILBERT.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis le 22 novembre 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le panneau réservé à la Mairie le 22 novembre 2024.

Le quorum étant atteint (15 membres) avec 23 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

		Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir			Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir
GUILBERT	BRUNO	X			LE BLEIZ-CHATELAIN	CORINNE	X		
BETOUS	MARYSE	X			DELAHAYE	CHRISTOPHE	X		
QUESNEL	VICTOR	X			EVE	THIERRY		X	
PACHECO	VICTORIA	X			COUSIN	SEVERINE	X		
LEJEUNE	JEAN-MICHEL	X			HAREL	NICOLAS	X		
FISSET	VALERIE	X			DELVALLEE	SYLVAIN	X		
LARIDON	THIERRY	X			PARA	DOMINIQUE	X		
JOUTEL	MARIE-THERESE	X			COMTE	ELENA	X		
PEUDEVIN	JEAN-CHARLES	X			DUPERRON	ERIC		X	VICTOR QUESNEL
RIOULT	BERTRAND	X			MALLET	PASCAL	X		
DEHAYS	FRANCIS	X			CARABY	MARTINE	X		
REBOUL	CATHERINE	X			VALEUX-VAN-HOVE	NATHALIE	X		
DELATTRE	MARIE-CHRISTINE		X	CATHERINE REBOUL	CHOLLOIS	HERVE		X	PASCAL MALLET
PETIT	OLIVIER		X	SEVERINE COUSIN	FOUCHER	XAVIER	X		
LOUVET	ISABELLE		X	MARYSE BETOUS					

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen (53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative.

DCM 2024-70
RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le

ID : 076-217604750-20241128-DCM202470-DE

EXERCICE 2024 – BUDGET PRIMITIF - DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Quorum constaté,
Le Conseil Municipal,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** la délibération n°2024-18 en date du 14 mars 2024 portant adoption du Budget 2024 ;
- Vu** la délibération n°2024-54 en date du 26 septembre 2024 portant décision modificative n°1 ;
- Vu** les décisions portant fongibilité des crédits en date des 02 mai, 12 juillet et 25 octobre 2024, n°D-2024-005, n°D-2024-007 et n°D-2024-013 ;
- Vu** l'avis favorable de la Commission Finances du 26 novembre 2024.

Considérant que la présente décision modificative (DM) permet de procéder à des ajustements de crédits sur la section de Fonctionnement en recettes et en dépenses ;

Considérant que le Chapitre 012 ne peut faire l'objet d'une décision portant fongibilité des crédits ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Victor QUESNEL, Adjoint aux Finances ;
Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°2 au BP 2024 comme présentée ci-après :

		BP CONSOLIDE	DM2	BP + DM2
Fonctionnement				
Recettes		6 982 348,00 €	4 346,00 €	6 986 694,00 €
Chap 013	Atténuations de charges	113 000,00 €		113 000,00 €
Chap 70	Produits de services, du domaine et ventes diverses	581 600,00 €		581 600,00 €
Chap 73	Impôts et taxes	235 402,00 €		235 402,00 €
Chap 731	Impositions directes	4 424 695,00 €		4 424 695,00 €
Chap 74	Dotations, subventions et participations	1 328 106,00 €		1 328 106,00 €
Chap 75	Autres produits de gestion courante	227 480,00 €	1 224,00 €	228 704,00 €
Chap 76	Produits financiers	7 144,00 €		7 144,00 €
Chap 77	Produits exceptionnels	0,00 €		0,00 €
Chap 78	Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	64 841,00 €	3 122,00 €	67 963,00 €
Chap 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	80,00 €		80,00 €
Chap 002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €		0,00 €
Dépenses		6 982 348,00 €	4 346,00 €	6 986 694,00 €
Chap 011	Charges à caractère général	1 765 000,00 €	-13 000,00 €	1 752 000,00 €
Chap 012	Charges de personnel et frais assimilés	3 824 000,00 €	13 000,00 €	3 837 000,00 €
Chap 014	Atténuations de produits	62 778,00 €		62 778,00 €
Chap 023	Virement à la section d'investissement	530 359,00 €		530 359,00 €
Chap 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	200 000,00 €		200 000,00 €
Chap 65	Autres charges de gestion courante	403 000,00 €	4 346,00 €	407 346,00 €
Chap 66	Charges financières	110 386,00 €		110 386,00 €
Chap 67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €		2 000,00 €
Chap 68	Dotations provisions semi-budgétaires	84 825,00 €		84 825,00 €



Pour copie conforme au registre
Le 29 novembre 2024

Le Maire,
Bruno GUILBERT